

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



REPUBLIQUE FRANÇAISE

INSEAMM

Numéro SIRET : 20002920500016

POSTE COMPTABLE : **M.LE RECEVEUR MARSEILLE MUNICIPALE ET METROPOLE AIX**

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU 26/06/2020

voté par nature

BUDGET : I.N.S.E.A.M.M.

ANNEE 2020

Code INSEE	13	Reçu le 23/06/2020	INSEE
			I.N.S.E.A.M.M.

1 - INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	86,52%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,48%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,03%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

(1) Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur le bord de répartition de la DGF de l'exercice N-1 transmis sur la base des informations N 2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics associatifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 5 000 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 2313-15 du CGCT). Pour les communes des années, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les établissements associatifs, toutes venant des communes et des EPCI, le calcul s'applique à ces ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-3-7, R. 2311-10 et R. 2311-5 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de collectivités en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de l'exercice année courante.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 306 053,50	4 306 053,60
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 306 053,50	4 306 053,60

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	17 000,00	17 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	17 000,00	17 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 323 053,50	4 323 053,60

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire et les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire ou de la décision avec caractère financier votée lors du même exercice.
 (2) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent au dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non remboursées et les recettes de la section de fonctionnement correspondent aux recettes, aux recettes courantes ayant pas connu l'émission d'un titre ou 2° 2° 2 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGO).
 (4) Total de la section de fonctionnement = RAR - résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté - crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
01 F	Charges à caractère général	880 431,00	0,00	466 874,75		1 300 305,75
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 631 658,13	0,00	3 573 176,75		9 209 836,88
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 040,00	0,00	63 000,00		75 040,00
Total des dépenses de gestion courante		6 304 129,13	0,00	4 111 053,50		10 415 182,63
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	51 881,60	0,00	20 000,00		71 881,60
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			158 000,00		158 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 356 010,73	0,00	4 289 053,50		10 645 064,23
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	170 000,00		17 000,00		187 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		170 000,00		17 000,00		187 000,00
TOTAL		6 526 010,73	0,00	4 306 053,50		10 832 064,23

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

88 436,87

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 920 501,10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	53 500,00	0,00	4 707,60		58 207,60
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	534 000,00	0,00	75 500,00		609 500,00
73	Impôts et taxes	17 000,00	0,00	0,00		17 000,00
74	Dotations, subventions et participations	5 005 947,60	0,00	4 215 000,00		10 220 947,60
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	0,00	9 816,00		73 816,00
Total des recettes de gestion courante		5 614 447,60	0,00	4 306 053,60		10 920 501,20
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 614 447,60	0,00	4 306 053,60		10 920 501,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		5 614 447,60	0,00	4 306 053,60		10 920 501,20

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 920 501,20

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

17 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote - 5

(2) Incritère en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise et/ou copie des résultats).

(3) Le présent organe délibérant a été autorisé sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) JF 023 = R 021 - D1 043 - R 042 ; RI 048 = RF 042 ; D1 041 ; RI 041 ; DF 043 - RF 043.

(6) Article de l'opérateur: CF 023 + CF 042 - RF 042 et solde de l'opération RI 021 + R 040 - RI 040



Recu le 23/06/2020
INSEAMI - IS - I.N.S.E.A.M.M.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
01C	Stocks (b)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 000,00	0,00	17 000,00		45 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	399 600,00	0,00	0,00		399 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	323 352,40	0,00	0,00		323 352,40
	Total des dépenses d'équipement	750 352,40	0,00	17 000,00		767 352,40
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
02C	Dépenses inscrites (investissement)					0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (3)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	750 352,40	0,00	17 000,00		767 352,40
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	750 352,40	0,00	17 000,00		767 352,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) **0,00**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **767 352,40**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (b)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (3)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	170 000,00		17 000,00		187 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	170 000,00		17 000,00		187 000,00
	TOTAL	170 000,00	0,00	17 000,00		187 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) **580 352,40**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **767 352,40**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	17 000,00
--	------------------



Reçu le 23/06/2020

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

- (1) Cf. Moultres de vote I B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après avoir dû composer administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de la commune déléguant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 022 = RI 021 ; RI 040 = RF 042 ; RI 040 = DI 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 042 = RF 042.
(5) À servir uniquement dans le cadre d'un suivi des succès selon le méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seuls opérations d'aménagement (aménagement, ZAD...) par ailleurs rattachés dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 résume les travaux d'investissement réalisés et les biens reçus en affectation. En reverse, il résume, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectuée sur un exercice antérieur.
(7) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dette initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle qu'elle soit.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 "Vestibule" ne dispose pas d'un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 022 + DF 042 - RF 042 ou au de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



Recu le 23/06/2020
INSEAMM - IS - I.N.S.E.A.M.M.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	469 874,75		469 874,75
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 578 178,75		3 578 178,75
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 000,00		63 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	17 000,00	17 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	158 000,00		158 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 289 053,50	17 000,00	4 306 053,50

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 306 053,50
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 166R non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	17 000,00	0,00	17 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	17 000,00	0,00	17 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement, les charges et des produits et les opérations d'ordre sans budgétaires.
 (2) Valeurs des opérations d'ordre.
 (3) Permet de rattachement des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire parvenant stocké.
 (4) Communes, ou à l'échelle d'agglomération et communales urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions financières.
 (6) Sous chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Fait la total des opérations pour compte de tiers figurant sur ce document (voir le détail Annexe IV A0)
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement a des dotations en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 ne concerne les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il rassemble, et vice-versa, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Reçu le 23/06/2020

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 737,00		4 737,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	73 500,00		73 500,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 215 000,00		4 215 000,00
75	Autres produits de gestion courante	9 816,00		9 816,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	4 306 053,00	0,00	4 306 053,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 306 053,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		17 000,00	17 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	17 000,00	17 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-exécutées.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Faut-il réviser des opérations particulières ? Affecter les opérations de statut légal à la tenue d'un traitement personnalisé implis.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Faut-il réviser les opérations d'équipement ?
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce état (voir le détail Annexe IV A4).
 (7) A réviser uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une réévaluation à l'issue de l'exercice en espèces au profit d'un service public non personnalisé (zéro ou en) unité.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 réviser les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il réviser, à cet égard, l'annulation de tels travaux effectués au cours de l'exercice précédent.

Accuse de réception en préfecture

III - VOTE DU BUDGET

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Reçu le 23/06/2020



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	660 431,00	469 874,75	
80821	Combustibles	800,00	0,00	
80822	Carburants	5 500,00	0,00	
80823	Alimentation	2 300,00	0,00	
80831	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	
80832	Fournitures de petit équipement	14 700,00	0,00	
80836	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	
8084	Fournitures administratives	4 300,00	0,00	
8085	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	3 000,00	0,00	
8087	Fournitures scolaires	41 650,00	0,00	
8088	Autres matières et fournitures	19 100,00	0,00	
8132	Locations immobilières	11 100,00	0,00	
8135	Locations mobilières	10 300,00	0,00	
8155	Maintenance	78 600,00	0,00	
8168	Autres primes d'assurance	68 000,00	0,00	
8182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	
8184	Versements à des organismes de formation	10 900,00	0,00	
8188	Autres frais divers		0,00	
8225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		500,00	
8228	Honoraires		0,00	
8228	Divers	23 500,00	0,00	
8231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	
8233	Foires et expositions	3 750,00	0,00	
8238	Catalogues et imprimés	14 000,00	0,00	
8237	Publications	1 000,00	0,00	
8238	Divers	2 000,00	0,00	
8247	Transports collectifs	3 600,00	0,00	
8251	Voyages et déplacements	8 580,00	0,00	
8256	Missions	5 894,20	0,00	
8257	Réceptions	7 200,00	0,00	
8261	Frais d'affranchissement	9 200,00	0,00	
8262	Frais de télécommunications	11 200,00	0,00	
827	Services bancaires et assimilés	1 235,00	0,00	
8281	Concours divers (cotisations...)	12 590,00	0,00	
8282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux...)	123 000,00	0,00	
8283	Frais de nettoyage des locaux	48 000,00	0,00	
82878	A d'autres organismes		469 374,75	
8288	Autres services extérieurs	81 931,80	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 631 658,13	3 578 178,75	
8218	Autre personnel extérieur		2 400 000,00	
8331	Versement de transport	68 170,00	18 000,00	
8332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 035,00	4 000,00	
8336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	78 580,00	17 000,00	
8338	Autres impôts, taxes... sur rémunérations	10 210,00	3 000,00	
84111	Rémunération principale	2 254 000,00	470 000,00	
84112	NBI, SFT et indemnité de résidence	93 200,00	19 000,00	
84118	Autres indemnités	447 200,00	55 000,00	
84131	Rémunérations	785 165,00	190 000,00	
84138	Autres indemnités	148 665,00	20 000,00	
8451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	839 130,00	125 000,00	
8453	Cotisations aux caisses de retraite	795 328,13	173 000,00	
8454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	49 505,00	20 000,00	
8456	Versement au F.N.C du supplément familial	17 200,00	0,00	
8458	Cotisations aux autres organismes sociaux	21 600,00	1 500,00	
84731	Versées directement	10 900,00	0,00	
8474	Versements aux autres œuvres sociales	35 800,00	4 720,00	
8475	Médecine du travail, pharmacie	9 200,00	958,75	
8478	Autres charges sociales diverses		0,00	

Accuse de réception en préfecture

N° 13-200059205-202066823-DELIB. FI_08_DM-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES

Reçu le 25/08/2020



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6488	Autres charges	150 800,00	157 000,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	12 040,00	63 000,00	
651	Rétrocessions pour concessions, brevets, licences, logiciels...	12 040,00	60 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	
6542	Créances écartées		0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres...		3 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	6 304 129,13	4 111 053,50	
66	Charges financières (b)		0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	51 881,60	20 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	
6714	Bourses et prix	50 881,60	20 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		158 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 356 010,73	4 289 053,50	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	170 000,00	17 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	170 000,00	17 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 000,00	17 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	170 000,00	17 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 526 010,73	4 306 053,50	

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 306 053,50
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.F.

(3) Flux restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les opérations nouvelles.

(5) Site mandatement des ICNE de l'exercice N-1 (différence au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif).

(6) Site commune ou Mairie (exercice), applique le régime des provisions semi budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, CF 042 - RI 040.

(8) Aucune opération budgétaire n'est figurée aux articles 670 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire parvenant simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise les réalisables de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

B-1-1-E

Accusé de réception en préfecture

III - VOTE DU BUDGET

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Reçu le 23/06/2020



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	53 500,00	4 737,60	
819	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs		0,00	
8419	Remboursements sur rémunérations du personnel	51 500,00	4 737,60	
8459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	2 000,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	384 000,00	76 500,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	384 000,00	76 500,00	
73	Impôts et taxes	17 000,00	0,00	
7368	Autres taxes diverses	17 000,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	6 095 947,60	4 215 000,00	
74718	Autres	747 068,00	110 000,00	
7472	Régions	9 000,00	0,00	
7473	Départements		50 000,00	
74748	Autres communes	5 335 000,00	4 055 000,00	
7477	Budget communautaires et fonds structurés	4 881,60	0,00	
7478	Autres organismes		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	9 816,00	
752	Revenus des immeubles	8 000,00	3 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	56 000,00	12 816,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 514 447,60	4 306 053,60	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
778	Mandats annulés (exéc. antérieurs)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 514 447,60	4 306 053,60	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
722	Immobilisations corporelles		0,00	
771	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (- Total des opérations réelles et d'ordre)		6 514 447,60	4 306 053,60	

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 306 053,60

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote - B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions, sont budgétaires.

(6) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 à 778 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisation »).

(8) L'annexe 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Article destiné à révoquer les opérations particulières telles que les opérations de clôture ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Figure en exercice dans les résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou en report anticipé des résultats.

Accusé de réception en préfecture

III - VOTE DU BUDGET

013-200029205-20200623-DELIB-FL-08-DM-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Recu le 23/06/2020



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	17 000,00	
2031	Frais d'études	13 000,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	15 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires		17 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	399 000,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	190 000,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	18 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	105 000,00	0,00	
2184	Mobilier	38 000,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	323 352,40	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	124 000,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	113 850,98	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	85 501,42	0,00	
Total des dépenses d'équipement		760 352,40	17 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		750 352,40	17 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	
139148	Autres communes		0,00	
	Charges transférées (9)		0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		750 352,40	17 000,00	

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
=	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, -B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'Annexe III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe V A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: D1 040 = RJ 042.

(8) Les chapitres 15, 16, 18, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune opération budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: D1 041 = RJ 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Accusé de réception en préfecture

III - VOTE DU BUDGET

013-200029205-20200623-DELIB-FI_08_DM-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Recette 23/06/2020



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)(7)(8)	170 000,00	17 000,00	
28031	Amortissements des frais d'études	4 320,00	1 000,00	
28051	Concessions et droits similaires	6 100,00	1 500,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	81 900,00	4 000,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	4 680,00	1 500,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	58 700,00	6 000,00	
28184	Mobilier	9 600,00	2 000,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	4 500,00	1 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		170 000,00	17 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		170 000,00	17 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		170 000,00	17 000,00	

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote - B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. annexe I à du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 - CF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 094 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. annexes II du chapitre des opérations d'ordre - D - 041 - RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

Accusé de réception en préfecture
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

013-200029205-20200623 DELIB_EI_08_DM_BE

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...
Recu le 23/06/2020

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la suite du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, les deux colonnes sont renseignées. Dans les cas de vote de l'assemblée par unicité sur les propositions


(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

IV - ANNEXES
IV
A1

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familial	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
Equipements municipaux (2)				17 000,00								17 000,00
Equip. non municipaux (2/204) (3)												0,00
Opérations financières												0,00
Dépenses d'ordres												0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

Libellé	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familial	7 Logement	8 Aménagement services urbains,	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES											
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	25 500,00	4 285 563,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 311 063,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	25 500,00	4 285 563,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 311 063,00
RECETTES											
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	24 500,00	4 340 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 365 058,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	24 500,00	4 340 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 365 058,00


 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(1) La présente annexe est destinée à présenter au maire, à la suite de l'exercice, les dépenses et les recettes de fonctionnement de la commune. Elle est établie en application de l'article 106 du décret n° 2005-169 du 22 février 2005 relatif à la comptabilité de la commune. Dans les communes de moins de 3 500 habitants et dans le cas contraire, par délibération de la commune, le maire peut décider de ne pas publier cette annexe. Dans les communes de moins de 3 500 habitants et dans le cas contraire, par délibération de la commune, le maire peut décider de ne pas publier cette annexe. Dans les communes de moins de 3 500 habitants et dans le cas contraire, par délibération de la commune, le maire peut décider de ne pas publier cette annexe. Dans les communes de moins de 3 500 habitants et dans le cas contraire, par délibération de la commune, le maire peut décider de ne pas publier cette annexe.

(2) Ou bien de la situation financière de la commune.

(3) Ou bien de la situation financière de la commune.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	4 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2035	Frais d'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
20030	Allocations des fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20051	Crédits et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20150	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
20181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
20100	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
20104	Mobilier	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
20109	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Accusé de réception en préfecture
01B-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020

FONCTIONNEMENT													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	20 500,00	4 200 663,20	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 206 068,20
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 600,00	4 255 463,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 268 063,20
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	4 255 463,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 255 463,20
60021	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60022	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60024	Fournitures diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
8032	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8036	Véhicules de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8034	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8095	Livres, journaux, revues, bulletins, périodiques et médias divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8087	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8088	Autres fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8186	Marques blanches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8180	Autres fournitures diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8184	Maintenance et des organes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8222	Indemnités en espèces et aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8228	Diodes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8231	Avances et livraisons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8233	Foras et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8235	Colloques et conférences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8247	Travaux de peinture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8253	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8257	Receptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8281	Frais de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8282	Frais de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
827	Services informatiques et logiciels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8287	Concours divers (concours...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8282	Frais de participation (salaires, honoraires et autres honoraires...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8287	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8287	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8285	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
811	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
819	Autres personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8331	Maintenance de l'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8332	Contributions versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8335	Contributions CNFT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (*)	Libellé	01 Opérations de ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Inscriptions sociales et bénéfice	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6656	Aides impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6411	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
64112	IMC JET et Indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
64139	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
3953	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6454	Cotisations aux C.S.S.F.F.A.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C de supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6462	Collectifs aux villes et communes secourus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6473	Versés élection	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versés aux villes et communes secourus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine et travaux, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00
3488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	860,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,16
009	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
322	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
36	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6534	Subventions de fonctionnement aux établissements et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6711	Variés imprévus et variés sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses de prix	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
682	Opérations d'ordre de transfert avec sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6917	Crédits aux amts, des centres incriminés et des postes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	-54 500,00	4 340 653,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 306 653,66
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	-84 500,00	4 340 653,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 306 653,66
011	Aténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	4 737,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 737,60
6419	Rémunérations et rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	4 737,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 737,60
6429	Rémunérations et charges de S.S. et de citoyenneté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	-14 900,00	108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations (non ventilables)	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	0 Famille	7 Logement	B Aménagement services urbains, environnement	6 Action économique	TOTAL
7087	Redevances et droits des services par secteur et d'usage	0,00	0,00	0,00	-31 520,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 600,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 316 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216 000,00
74710	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74748	Aides communales	0,00	0,00	0,00	0,00	4 055 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 055 000,00
7477	Budget communalité et forces extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Aides organisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	-3 000,00	12 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 616,00
792	Prévois des impositions	0,00	0,00	0,00	-3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 000,00
793	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	12 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 316,00
7953	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le classement par année, le total est fait entre le niveau de détails (champ) et les articles sociaux.

Accuse de réception en préfecture

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Recu le 23/06/2020

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			
FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales			
CHAPITRES (1)			
		IV	
		A1.1	

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



(1) Pour le croisement par classe, le détail est fait selon le niveau de rôle et non de l'assemblée délibérante (compte, article ou article spécial).
(2) Le rôle correspond à la répartition entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice et à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice et de l'exercice précédent.
9-1-1-B

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			
FONCTION 2 Enseignement-formation			
		IV	
		A1.1	

	23	Total
CHAPITRES (1)	Enseignement surpétitair	
DEPENSES TOTALES (2)	20 500,00	20 500,00
Dépenses de l'exercice	20 500,00	20 500,00
011 Charges à caractère général	500,00	500,00
042 Opérations d'intra de transfert entre sections	17 000,00	17 000,00
65 Autres charges de gestion courante	3 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	-34 500,00	-34 500,00
Recettes de l'exercice	-34 500,00	-34 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	-31 500,00	-31 500,00
75 Autres produits de gestion courante	-3 000,00	-3 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31		Total
	Expression artistique		
DEPENSES TOTALES (2)	4 285 553,50		4 285 553,50
Dépenses de l'exercice	4 285 553,50		4 285 553,50
Dépenses à caractère général	459 374,75		459 374,75
011 Charges de personnel et frais assimilés	3 578 478,74		3 578 478,74
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	152 330,00		152 330,00
85 Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
87 Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 340 553,50		4 340 553,50
Recettes de l'exercice	4 340 553,50		4 340 553,50
013 Atténuations de charges	4 737,82		4 737,82
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	108 000,00		108 000,00
74 Dotations, subventions et participations	4 210 000,00		4 210 000,00
75 Autres produits de gestion courante	12 815,68		12 815,68
CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31		
	311		
	Expression musicale, lyrique et chorégraphique		
DEPENSES TOTALES (2)	4 285 553,50		4 285 553,50
Dépenses de l'exercice	4 285 553,50		4 285 553,50
Dépenses à caractère général	459 374,75		459 374,75
011 Charges de personnel et frais assimilés	3 578 478,74		3 578 478,74
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	152 330,00		152 330,00
85 Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
87 Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 340 553,50		4 340 553,50
Recettes de l'exercice	4 340 553,50		4 340 553,50
013 Atténuations de charges	4 737,82		4 737,82
70 Produits des services, du domaine et v	108 000,00		108 000,00

(1) Pour le cas échéant, par chapitre, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde créditeur à la rubrique 013, relatif aux dépenses et aux recettes correspond à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des dotations et des subventions budgétaires (hors 0102). Les lignes reportés 001 et 002.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
 Reçu le 23/06/2020



INSEANMM - 13 - I.N.S.E.A.M.P.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			

Sous-fonction 31	
311	
Expression musicale, lyrique et chorégraphique	
74 Dotations, subventions et participations	4 215 000,00
75 Autres produits de gestion courante	12 875,00

(1) : Pour le champ "et nature, le détail est tel : selon le niveau de vote annuel par l'assemblée délibérante (comité, comité ou article 67 de la loi de 1963) ;
 (2) : ce tableau correspond à la répartition de la somme des dépenses et des recettes au 31 décembre de l'exercice en fonction des dépenses et des recettes au 31 décembre de l'exercice. Les dépenses et les recettes sont présentées à la colonne correspondante et les dépenses correspondantes à la colonne correspondante.

24

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par secteur, le détail est fait selon la nomenclature des dépenses par chapitre de fonctionnement (chapitre 01) et des dépenses par chapitre d'investissement (chapitre 02). La somme des dépenses par chapitre de fonctionnement et des dépenses par chapitre d'investissement est égale à la somme des dépenses par chapitre de fonctionnement et des dépenses par chapitre d'investissement. Les dépenses et les recettes sont présentées en chiffres positifs. Les dépenses et les recettes sont présentées en chiffres positifs. Les dépenses et les recettes sont présentées en chiffres positifs.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2	

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	23 Enseignement supérieur	Total
DEPENSES TOTALES (2)	17 000,00	17 000,00
Dépenses de l'exercice	17 000,00	17 000,00
Non individualisées en opérations	17 000,00	17 000,00
20 Immobilisations incorporelles	17 000,00	17 000,00
RECETTES TOTALES (2)	17 000,00	17 000,00
Recettes de l'exercice	17 000,00	17 000,00
Non affectées aux opérations	17 000,00	17 000,00
B40 Opérations d'ordre de transfert entre sect	17 000,00	17 000,00

(1) Pour le caractère par secteur, le détail est, au niveau de vote, le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (collective, article ou article spécialifié).
 (2) La seule responsabilité à la différence entre les recettes et les dépenses est la somme des dépenses et des recettes des exercices (dépenses budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 01* et 02* appartiennent à la colonne "Autre" ventilable.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
CREDITS DE TRESORERIE (1)			
		IV	
		A2.1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° 2018-10-255600070 du 22/02/2018.
 (2) Indiquer la date de la décision de réalisation de l'opération, de réalisation de la décision de tirage ou le jour de l'émission de la dette.
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte n° 5, sauf pour les crédits de trésorerie n° 5, pour lesquels les intérêts ont été comptabilisés au compte n° 519 et pour lesquels les intérêts ont été comptabilisés au compte n° 519.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES		IV	A2.2

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature : Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat	Organisation prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remb.	Montoirs (2)	Type de titres (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des rembourse- ments (8)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (6)
							Index d'intérêt (4)	Taux initial niveau de taux (5)					
Total général													

(1) : Si un emprunt est rattaché à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Montant : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de titres : F : fixe ; V : variable à terme ; C : convertible (Ces titres ont un taux variable qui est basé sur le rendement d'un titre de référence tel que le taux à court terme de référence en pourcentage).
 (4) Montant de la ou des lignes de titres.
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer le type de titres : B : Bénévoles ; M : Municipales ; A : Annuelles ; V : Variables ; F : Financières ; P : Pour l'Etat ; R : Rentes ; X : Autres.
 (7) Indiquer le type de titres : A : Annuelles ; V : Variables ; F : Financières ; P : Pour l'Etat ; R : Rentes ; X : Autres.
 (8) Indiquer la périodicité des remboursements : A : Annuelle ; V : Variable ; F : Financière ; P : Pour l'Etat ; R : Rentes ; X : Autres.
 (9) Indiquer C pour un remboursement anticipé, O pour non.
 (10) Indiquer la date de la signature de la convention de prêt.
 (11) Indiquer la date de la signature de la convention de prêt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Co-venture ? O/N (10)	Montant nouveau	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Incluse (13)	Mise au jour d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
Total général													

(8) : s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire apparaître la somme des versements effectués de la date venue pour l'exercice correspondant au caractère définitif.
 (9) : si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau ci-dessus par les opérations de couverture à :
 (10) Catégorie d'emprunt : exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la devise (BCE/10153772 - in 25.11.16 sur les modalités d'accès aux données de référence et d'une marge excédentaire en tant qu'impôts) ;
 (11) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable à terme ; C : complexe (sans-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge excédentaire en tant qu'impôts) ;
 (12) Mentionner la ou les périodes d'intérêt sur l'année ;
 (13) Taux après opération de couverture éventuelle. S'agissant du niveau de taux, pour un prêt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget ;
 (14) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat (intéressés à l'opération) et (intérêts déduits) et (intérêts déduits) dus au titre du contrat d'échange éventuel et (intérêts déduits) à l'article 880 ;
 (15) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et (intérêts déduits) à l'article 880.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



IV

A2.3

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice en cas d'échange (11)	% par type de taux selon le contrat (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répondre aux emprunts selon le type de structure de taux (A à F) selon la classification de la dette de base, ventilée en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opération de couverture éventuelle.
 (2) Nominal maximum autorisé à fin 2019. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le prêt du capital restant dû au 01/01/2019 et le prêt non couvert.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le prêt du capital restant dû au 01/01/2019 et le prêt non couvert.
 (4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent à l'écrit : le type de l'indice de référence, le nom de l'indice de référence, le nom de l'organisme émetteur de l'indice, le nom de l'organisme de notation de l'indice, le nom de l'organisme de notation de l'organisme émetteur de l'indice, le nom de l'organisme de notation de l'organisme de notation de l'organisme émetteur de l'indice.
 (5) Taux hors opération de couverture, incluant le montant, l'index ou le nombre de correspondance au taux nominal du contrat de prêt au cours de la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture, incluant le montant, l'index ou le nombre de correspondance au taux nominal du contrat de prêt au cours de la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'opération de remboursement déductible de l'opération de prêt au cours de la durée du contrat.
 (8) Montant, risque ou terme.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture de tous les emprunts. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de base à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer si l'index de référence est complétement à l'article 6611 et ceux à payer si l'index est à l'article 6611 et ceux à l'article 6611 et ceux à l'article 6611.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir si l'index de référence est complétement à l'article 6611 et ceux à l'article 6611 et ceux à l'article 6611.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENGOURS (1)

IV

A2.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française en zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					Accusé de réception en préfecture 013-200629205-20200623-DELIB-Fl-08-DM-BF Reçu le 23/06/2020
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'engours					
	Montant en millions d'euros					

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			
		IV	A2.5

Instruments de couverture (Four chaque ligne. Indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début contrat	Date de fin du contrat	Périodité de règlement des intérêts (4)		Montant des commissions diverses
Total												

(1) Si un instrument de couverture est affecté à plusieurs emprunts, étiqueter une ligne par emprunt concerné.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux fixe et d'un taux variable espérance en part ou au contraire.
 (3) Indiquer : N : swap, C : cross currency swap, B : swap binaire, E : swap européen, T : tranches, X : autre.
 (4) Indiquer : S : paiements de règlement des intérêts ; A : annuité, M : mensuel, B : bimestriel, E : semestriel, T : trimestriel, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
 012020029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
 23/06/2020



IV - ANNEXES
 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges (3) (6)	Produits (7) (6)		
Total									

(1) Indiquer l'index et le ou les niveaux de taux.
 (2) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau de la dette de vote du budget.
 (3) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (4) Catégorie d'emprunt. Exemple de code : (1) la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire 1205-10160770 du 26 juin 2013 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
 Reçu le 23/06/2020



Accusé de réception en préfecture

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.
013 200029205 20200623-DELIB ET 08 DM-BE



DM n° 1 2020

Reçu le 23/06/2020

IV - ANNEXES

Liberté • Égalité • Fraternité

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A2.6

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - I - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour aucun d'eux un prêt.

(2) Le terme « origine » à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrats et au titre de l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre de l'article 6611 et des intérêts dus au titre de l'article 6611.

Accusé de réception
SEAMM Préfecture D.E.A.M.M.

DM n° 1 2020

013-200029205-20200623-DELIB. EL_08_DM-BF

IV - ANNEXES

Reçu le 23/06/2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IV

A2.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A3

Accusé de réception en préfecture

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Reçu le 23/06/2020

LE CHOU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liberté • Égalité • Fraternité

Département du

Biens de faible valeur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :

06/12/2018

1 000 €

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Frais de publication et d'inscription pour la passation de Marchés	3	06/12/2019
Linéaire	Frais de recherche et de développement (réel par moy. progressif)	3	06/12/2019
Linéaire	Frais d'études effectués en vue de la réalisation d'investiss.	3	06/12/2019
Linéaire	Bâtiments modulaires (Type Algéco), Bâtiments léger, abris	10	06/12/2020
Linéaire	Coffre-forts et armoires fortes, armoires ignifugées	20	06/12/2020
Linéaire	Equipements médicaux	10	06/12/2020
Linéaire	Gros appareils de chauffage et de climatisation	10	06/12/2020
Linéaire	Gros électroménager	6	06/12/2020
Linéaire	Imprimantes, Ordinateurs, Claviers, Serveurs, Ecrans	5	06/12/2020
Linéaire	Install. générales, agencement et aménagements, immeubles	10	06/12/2020
Linéaire	Instruments de musique	10	06/12/2020
Linéaire	Logiciels acquis en vue de son utilisation (Acquisitions+Frais)	2	06/12/2020
Linéaire	Matériel audio, hifi, vidéo, photographique	5	06/12/2020
Linéaire	Matériel radiocommunication, vidéoprotection et Sécurité incendie	5	06/12/2020
Linéaire	Matériels et équipements sportifs	10	06/12/2020
Linéaire	Outils électroportatif (ex: Perceuse...) et accessoires	5	06/12/2020
Linéaire	Outils et machines outils d'atelier	10	06/12/2020
Linéaire	Petit électroménager (Micro ondes, cafetières...), ventilateurs	1	06/12/2020
Linéaire	Petit outillage à main (ex. Coffrets & boîtes à outils) escabeau	1	06/12/2020
Linéaire	Tables & bureaux, Mobilier d'assise, Mob. de rangement / spécif.	10	06/12/2020
Linéaire	Véhicules + 3,5T tonnes, mini camion, remorque, motos, vélos	8	06/12/2020
Linéaire	Véhicules et matériels de transports	10	06/12/2020
Linéaire	Voitures	10	06/12/2020

Accusé de réception en préfecture

013 200029205-20200623-DELIB-FI-08-DM-BE

Reçu le 23/06/2020

IV ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS



IV

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles et abandonnent d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exercice : provision pour litiges au titre du procès...provisions pour dévaluation des immobilisations de l'équipement...)

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1 2020
Accusé de réception en préfecture		 IV A5
013-200029205-20200623-DELIB-PP-08-DM-BF Reçu le 23/06/2020		
IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent, à l'exception des provisions qui font l'objet d'un étalement.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté au titre de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Inscrire le montant cumulé inscrit figurent en II - P Répartition générale du budget - au denominator.

Reçu le 23/06/2020

IV - ANNEXES



Liberté • Égalité • Fraternité

IV

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A6.2

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 000,00	17 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		17 000,00	17 000,00
25031	Amortissements des frais d'études	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 500,00	1 500,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 000,00	4 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 500,00	1 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	6 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	17 000,00
Solde	+ 17 000,00

(1) Les comptes 16, 168, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 56 sont à compléter conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 50 sont présentés uniquement s'ils concourent au rattachement appliqué en régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est arrêté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant au regard du montant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB 11 08 DM BF
 Recu le 23/06/2020



IV
 A7.2.1

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 (COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGOT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément à l'annexe de comptes applicables par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement localisées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES
 Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB ET 08 DM BE
 ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTIS
 Recu le 23/06/2020
 (COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET P



Ax.2.2

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice ou la période visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Classer ces chapitres budgétaires par ordre conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Prendre en compte les crédits de fonctionnement transférés en investissement, pour le financement des dépenses d'investissement relatives à l'exercice de la compétence s'agissant de

IV - ANNEXES

IV

Accusé de réception en Préfecture
 ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM_BF



A8

Reçu le 23/06/2020.

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir: - (II) - (III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6882) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir: - (II) - (III)

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			
		IV	
		A0	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)			
	RECETTES (b)			
	Dépenses nettes (a-c)			
	Recettes nettes (b-d)			

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



(1) Quart ou cadastre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors taxes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des réalisations de l'exercice précédent, au titre du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Recettes à réaliser - N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chiffre et la lettre des lignes.
(6) Le chapitre doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre
B-3-4-A0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2262-1 du CGCT	Valeur en euros
A	0,00
B	0,00
C	0,00
D	0,00
I = A+B+C+D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantie de l'exercice	10 820 503,20
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	10 820 503,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Les opérations visées par l'article L. 2262-2 du CGCT.
 (2) Cf. définition de l'article D. 151-50 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas recréer plus de 60 % des recettes réelles de fonctionnement de cet exercice.

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
 Reçu le 23/06/2020



Accusé de réception en préfecture

IV - ANNEXES

013-200029205-20200623-DELIB ET 08 DM-BF
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET
Reçu le 23/06/2020

IV

B1.3

ÉTAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courtr					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE			
IV		B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cointercontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cointercontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) : Somme des rémunérations relatives à l'exécution de l'ouvrage au titre du contrat de PPP au 31/03/19.
 (2) : Montant netifié à la charge préférentielle de la somme des participations publiques et/ou de la part investissements.

IV - ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB-EL-08-DM-DI
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
 Reçu le 23/06/2020



IV

B1.5

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article 1, 1811-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » Acté ou créé par l'Agence France Locale,
- la colonne « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne précédente;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée au « titre éligible »;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'objet de la garantie « simplifie pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne sont effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.	DM n° 1 2020
-------------------------------	--------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN, ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS Accusé de réception en préfecture ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF	B1.6

Reçu le 23/06/2020



Année d'origine	Nature de l'engagement	Durée en années	Périodicité	Création du capital à l'origine		Annuité reçue au cours de l'exercice
				RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	capital 01/01/N	
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET Accuse de réception en préfecture (article L. 2317-7 du CGCT)	B1.7

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Reçu le 23/06/2020



Liberté • Égalité • Fraternité

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme RÉPUBLIQUE FRANÇAISE de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Désignation du numéro - Formulaire de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS D'ENGAGEMENTS 013-200029205-20200623-DELIB_FT_08_DM-BF	B2.1

Reçu le 23/06/2020



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>INSTITUT DE RECHERCHE</small>			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectuées et rattachées aux crédits à l'Année.
 (2) Il s'agit du montant prévu à l'exercice N par l'Assemblée et corrigé des réalisations.

IV - ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB-EL-08-DM-BF
 SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS
 Reçu le 23/06/2020



IV

B2.2

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'AE Révisé compte des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Accusé de réception en préfecture

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Recu le 23/06/2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0.00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (4)		26	0	26	17	9,9	23,9
Administrateur hors classe	A	1	0	1	0	1	1
Attaché hors classe	A	2	0	2	2	0	2
Attaché Territorial	A	8	0	8	8	1,9	7,8
Rédacteur	B	2	0	2	1	1	2
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	7	0	7	4	2	8
Adjoint administratif postal 1° cl.	C	2	0	2	1	1	2
Adjoint administratif postal 2° cl.	C	2	0	2	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (5)		14	0,6	14,6	10,6	1,5	12,1
Ingenieur	A	1	0	1	0	1	1
Technicien	B	1	0,5	1,5	0,6	0,5	1,1
Technicien postal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	5	0	5	5	0	5
Adjoint technique postal 2° cl.	C	4	0	4	2	0	2
Agent de messagerie	C	1	0	1	1	0	1
Agent de messagerie principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (6)		67	6,14	73,14	63,24	16,9	70,14
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	23	4,13	27,13	18,89	8,5	25,19
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	15	0	15	15	0	15
Assistant Enseignement Artistique Hors Classe	B	12	1,56	13,56	13,55	0	13,55
Assistant Enseignement Artistique Hors Classe	B	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Assistant enseignement artistique	B	3	0,4	3,4	3	0,4	3,4

Bureau de réception en préfecture
200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
çu le 23/06/2020



INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.

DM n° 1

2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du chef de bureau	C	4	0	4	2	2	4
Adjoint du chef de bureau 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		107	6,64	113,64	80,84	25,3	106,14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature n° NORINT5055CC02AC du 23 mars 1995. Les emplois transférés sont également rattachés dans leur offre désignée.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps non complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(4) Effectifs pourvus sur emplois budgétaires : les effectifs pourvus sur emplois budgétaires sont affectés à un service public, les emplois à temps non complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(5) Emplois non budgétaires : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps non complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(6) Emplois à temps partiel : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps partiel sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(7) Emplois à temps complet : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(8) Emplois à temps partiel : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps partiel sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(9) Emplois à temps complet : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(10) Emplois à temps partiel : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps partiel sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

(11) Emplois à temps complet : ceux qui sont affectés à un service public, les emplois à temps complet sont surplacés à hauteur de la quotité de travail prévue par la législation en tant qu'ETPT.

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (8)				0,00		Nature du contrat (5)
Administrateur hors classe	A	ADM	HB-2	0,00		CDD
Attaché Territorial	A	ADM	611	0,00		CPI
Attaché Territorial	A	ADM	658	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	S 1 B	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	808	0,00		CPI
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	558	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	586	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	488	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	488	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	608	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	806	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	519	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	486	0,00		CDD
Prof d'Enseig Artist C1 Normal	A	CULT	519	0,00		CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00		CDD
Rédacteur	B	ADM	370	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	370	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	372	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	478	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	372	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	372	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	372	0,00		CDD
Assistant enseig. artistique	B	CULT	387	0,00		CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00		CDD
Adjoint administratif	C	ADM	380	0,00		CDD
Adjoint administratif	C	ADM	351	0,00		CDD
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	ADM	380	0,00		CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	350	0,00		CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	350	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

Accusé de réception en préfecture

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Reçu le 23/06/2020



INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.		DM n° 1	2020
IV - ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020			
		IV	
		C1	

1) CATEGORIE, A R O C.

2) SECOURS ADM : Administratif
 TEC : Technicien
 URA : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culture
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : miscanée non rattachables à l'un des filières.

3) RECRUTEMENT : Négociés, à un poste ou (indiquer le numéro de l'indice budgétaire de la fonction publique ou en surcoût annuel) ; Indiquer l'ensemble des décrets de la détermination de la rémunération (à la date d'entrée en fonction).

4) CONTRAT : Mutif (2) contrat (ou de 2) janvier 1984 modifiés)
 5-6 : article 3, après article 3, exceptionnellement temporairement
 9-0 : article 3, après article 3, exceptionnellement à carrière établie
 8-1 : modalités d'un fonctionnement autorisé à servir à temps partiel ou intérimaire (indiquer, mentionner)
 9-2 : vacance temporaire d'un emploi
 2-3 : absence de cadre d'emplois de fondation ou suscipitaire (assurer les fonctions correspondantes)
 3-3-1 : emplois de niveau de la catégorie A, créés par les lois des services de la nature des fonctions le public
 3-3-2 : emplois de niveau de niveau des communes de moins de 1 000 habitants et de services de la nature des fonctions le public
 3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants qui s'ajoutent à la catégorie A ou à la catégorie B
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants qui s'ajoutent à la catégorie A ou à la catégorie B
 3-3-5 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants qui s'ajoutent à la catégorie A ou à la catégorie B
 3-4 : article 31 de la loi n° 70-534, relatif à durée d'exécution des obligations proposées à un agent contractuel
 3-5 : article 33, paragraphes relatifs à la catégorie C
 4 : article 47, paragraphes relatifs aux emplois temporaires
 1-0 : article 10, paragraphes de procédure de recrutement
 1-0-1 : conditions de procédure de recrutement
 A : autres décrets

5) Indiquer l'agent contractuel ou titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les collègues parus dans des décrets doivent être indiqués (si l'agent titulaire d'une prime en 2019, voir les adresses).

6) Désigner un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur fondement des articles 57, 32, 33, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ainsi que les agents qui sont titularisés d'un contrat à durée déterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 70-534.

7) Désigner un emploi temporaire de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 10 et 10-1.

8) Si un contrat fixe continue d'être exécuté sans avoir été renouvelé, mentionner la date de cessation de l'exécution conformément à l'article 64 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-F
 Reçu le 23/06/2020



IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
 Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB-EL-08-DM-BF
 (articles L. 293-1 et L. 2913-1 du code)

G2

Recu le 23/06/2020

Liberté • Égalité • Fraternité

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition de la République Française
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(2) Filiales, le retour de la délégation (concession, affranchissement, régime intéressés ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

Accusé de réception en préfecture
 013-200029205-20200623-DELIB FI 08 DM-BF



DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Recu le 23/06/2020 Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) le Budget si le financement est fait par l'Etat, TPU, TPLU, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou sans personnalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

Accusé de réception en préfecture

013 200029205 20200623-DELIB_EL_08_DM-BE



Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Recu le 23/06/2020		Liberté • Égalité • Fraternité République Française		

(1) Il s'agit de rassembler les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être inscrites dans cet état.

INSEAMM - 13 - I.N.S.E.A.M.M.	DM n° 1 2020
-------------------------------	--------------


IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3

Accusé de réception en préfecture
 LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNE
 013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF



Reçu le 23/06/2020

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et délibération	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Nbre de activités (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Accusé de réception	NSA M Préfecture E.A.M.M.		DM n° 1 2020
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF	IV - ANNEXES	Liberté • Égalité • Fraternité	IV
Reçu le 23/06/2020	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception en préfecture

IV - ANNEXES

013-200029205-20200623-DELIB-FL-08-DM-BE

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS D

Reçu le 23/06/2020



IV

D1

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Accusé de réception en préfecture

013-200029205-20200623-ANNEXES 08 DM-BF

Reçu le 23/06/2020 ARRÊTE ET SIGNATURES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IV

D2

Présenté par le Présidente,
A Marseille, le 23/06/2020
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Marseille, le 26/06/2020

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 VOTES : Pour : 20
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 12/06/2020

M. M. CECCALDI - ETAT / Personne Spécial. Habilitée : D.MESSARA	
M. P. DARTOUT - Préfet Région /Pers. Spécial.Habilitée: A.MAZZEO	
M. J.C. GAUDIN - Représentant : A-M.D'ESTIENNE D'ORVES	
M. S. ALL - Représentant élu VdM / Suppléant : M.DAUBET GRUNDLER	
M. J. BESNAINOU - Représentant élu VdM / Suppléant : L.BARAT	
Mme M-H. FERAUD-GREGORI - Représ. élu VdM / Suppl.: M.BALLETTI	
Mme A. LEVY-MOZZICONACCI - Représ. élu VdM / Suppl.: H.FADHLA	
Mme M-L. ROCCA-SERRA - Représentant élu VdM / Suppl.: C.PILA	
Mme I. SAVON - Représentant élu VdM / Suppléant: G.JOUVE	
M. P. VANELLE - Représentant Etablissement Enseignement Sup	
Mme I. BOURGEOIS -Personne Qualifiée désignée par l'Etat	
M. J-P SORROCHE - Personne Qualifiée désignée par la Ville de M.	
M. S. DELENEUVILLE - Représentant Enseign. / Suppl.: R.KERDREUX	

IV - ANNEXES

IV

Accusé de réception en préfecture
ARRETE ET SIGNATURES

013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF

Reçu le 23/06/2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme L.GUEHENNEUX - Représ. Enseign / Suppl. : D.PRISSET	
M. L. JEAN D'HEUR - Représentant Assistants / Suppl.: P.ARCHITTA	
Mme C. MAHDESSIAN - Représ. Personnel Admin / Suppl.: S.CUSSAC	
M. D.MARTIN - Représentant Personnel Tech. / Suppl.: N.COSTA	
Mme S.MOKDES - Représentant des étudiants / Suppl.: E.BATUT	
Mme Helene CORSET MAILLARD	
Mme Catherine GINER	
M. Hermann	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/06/2020 et de la publication le 24/06/2020.

A Marseille, le 23/06/2020

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_FI_08_DM-BF
Reçu le 23/06/2020

